

Calendrier de l'année universitaire : les dates à mémoriser en Khâgne

N.B. Ceci n'est pas le calendrier des inscriptions aux concours (B.E.L., I.E.P., concours étudiant Ulm, admission sur dossier Lyon/Saclay, etc.)

1°) OCTOBRE-NOVEMBRE : prendre une inscription cumulative dans une université conventionnée avec le lycée Voltaire. Cette démarche est obligatoire pour tout le monde, ne serait-ce que parce qu'elle vous permet de bénéficier de la sécurité sociale étudiante et d'une carte d'étudiant.

2°) SEPTEMBRE-NOVEMBRE : candidater pour une réorientation à l'université. Cette démarche ne concerne évidemment que les étudiant.e.s qui envisagent de quitter la CPGE.

Décembre : inscriptions aux concours

3°) FÉVRIER-MARS (pour les cubes) : candidatures sur le site Mon Master.

4°) AVRIL-MAI : déposer des candidatures sur la page E-Candidat de différentes universités, pour toutes les formations susceptibles de vous intéresser, indépendamment du résultat des concours (exemples : L3 Histoire à Paris I Panthéon-Sorbonne, L3 Lettres à Paris-Cité, L3 MIASHS à Bordeaux, L2 double licence droit-philosophie, magistère économiste-statisticien à Toulouse...).

5°) JUIN : faire une demande d'équivalence de L2 dans le cadre de l'inscription cumulative. Cette démarche est obligatoire pour tout le monde.